

pas danger aussi, par cette résistance opiniâtre à tout progrès dans notre législation, de faire croire aux populations que les seuls amis de l'instruction populaire se recrutent dans les rangs des adversaires de notre religion.

En voulant défendre une cause sainte contre des ennemis imaginaires on ne fait que courir le risque de la compromettre.

Quant à moi, ami de l'instruction et partisan sincère de nos écoles, je suis prêt à faire tous les sacrifices pour leur faire rendre tout ce qu'elles peuvent produire, car comme catholique et citoyen de la province de Québec, j'ai intérêt à ce que notre système scolaire l'idéal pour nous, nous donne des résultats ne le cédant en rien à ceux obtenus ailleurs, pour qu'on cesse d'attribuer à ce système lui-même des lacunes dues exclusivement à sa mauvaise application de la part de ceux qui veulent en monopoliser la direction et qui refusent de le plier aux exigences modernes.

Pourquoi cet acharnement contre l'instruction obligatoire dans un pays où les écoles ne peuvent blesser en aucune manière la conscience de l'enfant ?

L'obligation à l'instruction n'est pas une chose nouvelle ni une invention des partisans de la neutralité scolaire.

da
pe
y
or
so
X
ha
fra
obi

pu

pos
les
tou
et
ten
son
les
ils
dar
assi
les
écri
en l
édit
eccl
arcl
n'y
sur
leur